

L'université est au bord de la rupture ! A Dijon aussi !

Nous, précaires de l'Université de Bourgogne, prenons aujourd'hui la parole pour dire notre colère face au manque de considération dont fait preuve notre employeur qui refuse toujours de nous payer tous les mois et face aux situations ubuesques auxquelles nous et nos collègues titulaires sommes confronté·e·s. Nous tirons la sonnette d'alarme ! Nous sommes en première ligne de la précarisation générale des départements et UFR, sous dotés en postes et en moyens pour assurer un encadrement décent et un enseignement de qualité aux étudiant·e·s ! Nous subissons depuis plusieurs années maintenant, la dégradation des conditions de travail à l'Université. Sans nous, les formations universitaires ne tournent pas : en moyenne à l'uB se sont 20 % de l'ensemble des heures d'enseignement qui sont assurées par des vacataires, auxquelles il faudrait ajouter le service des contractuel·le·s. Dans certains départements ce pourcentage atteint près de 50 %. Doctorant·e·s ou docteur·e·s sans poste, payé.e.s deux fois dans l'année et en dessous du SMIC horaire, nous commençons nos cours bien souvent plusieurs semaines avant que nos contrats de travail soient effectivement signés. Du côté des fonctions d'appui, du travail administratif et des petites mains de la recherche, la précarité est encore plus criante avec plus de la moitié des heures assurées par des contractuel·le·s et vacataires, souvent sur des fonctions pérennes !

Ne nous cachons pas derrière la Covid et la crise sanitaire !

Au-delà de nos situations personnelles, bien souvent complexes, nous constatons tous les jours les difficultés de nos collègues titulaires, qui tentent de « faire tourner » l'université avec des ressources toujours plus limitées, et en faisant face aux injonctions contradictoires de l'administration, la surcharge de travail qu'induit le nombre croissant d'étudiant·e·s et les tâches ingrates à laquelle oblige l'indigne sélection mise en place par Parcoursup ! Sans compter, aujourd'hui, les charges administratives qui s'alourdissent tout particulièrement avec la situation sanitaire actuelle. Nous sommes contraint·e·s d'adapter les modalités d'enseignement, sans matériel et sans moyens supplémentaires, et dans des situations d'incertitudes absolues sur l'évolution de la situation. Nous sommes toutes et tous au maximum de nos services et heures complémentaires et supplémentaires, à tel point que, quand l'un·e ou l'autre doit s'absenter pour quelques raisons que ce soit, nos équipes sont au bord de l'effondrement ! Et nous ne disons rien ici du sens perdu de notre travail : ce sentiment de participer à un vrai service public de l'enseignement supérieur gratuit et ouvert à toutes et tous, systématiquement saboté par les réformes en cours du lycée et de l'ESR ! Nous ne pouvons plus nous appuyer sur cette ambition collective pour tenir et nous craquons déjà !

Vous avez besoin de nous ?

⑩ Mensualisez le paiement des vacataires !

Nous réclamons toutes et tous la possibilité d'être mensualisé·e·s. C'est en effet un secret de polichinelle que ces heures représentent pour la majorité des vacataires que nous sommes une part non négligeable de nos revenus. Pour nous, cette mensualisation est donc souvent vitale. C'est seulement à cette condition que nous pouvons continuer de mener nos activités de recherche et soutenir nos équipes qui portent les formations à bout de bras ! De plus, nous exigeons que l'administration se conforme à la loi en régularisant au plus vite la situation de ceux qui n'ont toujours pas signé de contrat après 6 semaines d'intervention.

⑩ Exonérez les vacataires de leurs droits d'inscription.

Parce qu'il n'est pas acceptable d'avoir à subir une charge financière aussi conséquente alors même qu'elle est la condition première à l'exercice de nos fonctions. Pour le moment, nous sommes les seul·e·s travailleurs et travailleuses à devoir payer notre employeur pour pouvoir travailler ! Tou.te.s les doctorant·e·s chargé·e·s de cours vacataires et contractuel·le·s doivent être exonéré·e·s du paiement des droits d'inscription. La situation sanitaire vécue depuis le mois de mars a, en outre, empêché les doctorant.e.s de mener à bien leurs

recherches dans des conditions dignes et dans les proportions attendues. Elle doit être prise en compte et mener à l'exonération ou au remboursement des droits d'inscription pour l'année 2020-2021.

⑩ Ouvrez des postes !

La Loi de programmation de la Recherche ne prévoit toujours pas de création de postes de titulaire et au contraire accentue la précarité en ouvrant la possibilité de nouveaux contrats non pérennes. Comme dans d'autres secteurs publics, au premier rang desquels se trouvent l'hôpital et les établissements de soins, on nous demande de mieux nous organiser, sans jamais qu'il soit question des moyens dont nous aurions besoin pour mener nos missions à bien. Ouvrez des postes d'ATER pour celles et ceux qui terminent leur thèse et entrent dans l'activité de recherche ! Ouvrez des postes de titulaires pour redonner du sens à notre engagement quotidien pour l'université : vos équipes en ont besoin !

⑩ Écoutez les personnes qui font vivre l'ESR !

Les réformes au pas de course, la précarisation des personnels comme celle des étudiant·e·s, la sélection injuste à l'entrée ou encore les coupes budgétaires, l'obsession pour le ridicule « classement de Shanghai »... tout cela témoigne d'une surdité monumentale et intentionnelle des gouvernants aux besoins de celles et ceux qui font vivre l'ESR ! Il faut que cela change ! Il n'y a pas d'avenir à l'Université de Bourgogne et à l'Université en général sans NOUS !

Ayez à l'esprit que sans les précaires, vous n'êtes plus en mesure d'assurer la continuité des formations : ils peuvent décider de s'arrêter demain et tant qu'il le faudra.

Contact : Precaries.esr.dijon@framalistes.org